

RAYMOND LOENERTZ O. P., *Saint Dominique écrivain, maître en théologie, professeur à Rome et Maître du sacré Palais d'après quelques auteurs du XIV^e et XV^e siècle*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 12, (1942), pp. 84-97.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - History, Religion and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

Il materiale sul sito [HeyJoe](#) è disponibile sotto licenza CC BY-NC-ND 4.0: può essere scaricato, stampato e condiviso per uso non commerciale, con attribuzione e senza modifiche.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - History, Religion, and Philosophy Journals Online Access. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.

The material on the [HeyJoe](#) site is available under the CC BY-NC-ND 4.0 license: it can be downloaded, printed, and shared for non-commercial use, with attribution and without modifications.



SAINT DOMINIQUE ÉCRIVAIN,
MAÎTRE EN THÉOLOGIE, PROFESSEUR À ROME
ET MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS

D'APRÈS QUELQUES AUTEURS DU XIV^e ET XV^e SIÈCLE

PAR

R. LOENERTZ O. P.

I — Les catalogues d'écrivains dominicains

Les dominicains du xiv^e siècle se sont beaucoup intéressés à ceux de leurs confrères qui s'étaient distingués dans l'enseignement théologique et avaient laissé un héritage littéraire plus ou moins abondant. Au début du siècle Bernard Gui, le grand historien de l'ordre, reprit et compléta les anciennes listes des maîtres qui enseignèrent dans les deux chaires universitaires que l'ordre avait à Paris¹. Aux alentours de l'an 1320 on confectionna dans un couvent d'Allemagne, un tableau des ouvrages composés par les maîtres et les bacheliers de l'ordre². Le double point de vue — liste de maîtres et liste d'ouvrages — est clairement énoncé dans le titre de l'opuscule tel que nous l'a conservé une copie reproduisant une recension de l'an 1350 environ, le célèbre tableau de Stams: « In ista tabula nominantur

Le présent travail, entrepris à la demande de mon confrère le R. P. R. Creyten, est destiné à compléter sur un point secondaire son étude sur l'origine du *studium Romanæ Curiae* (cf. ce volume p. 11). Le P. H. Denifle O. P. a revendiqué le premier pour Innocent IV la fondation de l'université du palais apostolique en vertu, non pas d'un argument *ex silentio*, mais d'un document dans lequel le pape se désigne lui-même comme créateur de la dite institution scolaire (cf. plus haut p. 16). Notre but est de compléter son argumentation en faisant voir que ce qu'on lui oppose ne mérite pas le nom vénérable de tradition. Nous voudrions montrer comment cette fausse théorie put naître à partir d'une déviation initiale, assez légère qui est allé s'accroissant peu à peu, sans que les responsables se soient rendu compte du dégât qu'ils causaient.

¹ H. Denifle, Quellen zur Gelehrten Geschichte des Predigerordens im 13. und 14. Jahrhundert, Archiv für Literatur- und Kirchengeschichte des Mittelalters II (1886) 165-248.

² Voir les conclusions du R. P. H. D. Simonin, AFP 9 (1939) 210.

omnia scripta sive opuscula fratrum *magistrorum* sive *bachalaureorum* de ordine Praedicatorum »³. En tête de la liste le dernier éditeur a cru devoir insérer le nom de s. Dominique, parce qu'il figure dans trois catalogues d'écrivains dominicains qui dépendent du même original et dont deux ne sont, à vrai dire, que des recensions du même ouvrage. Ce sont les catalogues dits de Prague et d'Uppsala et celui de Laurent Pignon⁴. Il peut paraître étrange que, le nom de s. Dominique une fois admis sur la liste, quelqu'un se soit trouvé pour l'en rayer de nouveau. Mais il est encore moins probable que les auteurs de nos trois catalogues aient eu chacun séparément l'idée singulière d'y ajouter s. Dominique. On admettra donc avec le R. P. G. Meersseman qu'ils dépendent tous d'un même original où figurait le nom du saint patriarche. Mais, contrairement au P. Meersseman, nous ne pensons pas que la notice concernant Dominique ait eu, dans l'original, la teneur que lui donne le catalogue d'Uppsala. En effet, sur le point qui nous occupe les catalogues d'Uppsala, de Prague et de Laurent Pignon n'ont pas grand'chose de commun en dehors du nom de Dominique et du titre de *magister* qu'ils lui donnent. Encore n'emploient-ils pas tous ce dernier terme dans un même sens, comme on peut voir aisément en comparant leurs textes.

Catalogue d'Uppsala.

1. Sanctus Dominicus, pater et institutor ordinis fratrum Praedicatorum, natione Hispanus, magister in theologia,
multos devotos et utiles libros compilavit, quos propter humilitatem noluit publicare.

Catalogue de Prague.

1. Sanctus Dominicus, nacione Hispanus, fundator et primus magister ordinis fratrum Predicatorum.

Scripsit libellum contra hereses. Super epistolas apostoli Pauli devote. Obiit anno mcccxxi, Nonas Augusti et canonisatus est anno Domini mcccxxxiii, ii Nonas Iulii, a Gregorio IX.

³ Laurentii Pignon Catalogi et Chronica, ed. G. Meersseman (MOPH XVIII), 56.

⁴ [A.] Auer, Ein neu aufgefundenen Katalog der Dominikanerschriftsteller, Paris 1933 (Catalogue de Prague). — MOPH XVIII 68-77 (Catalogue d'Uppsala); 21-33 (Catalogue de Laurent Pignon).

Laurent Pignon.

1. Beatus Dominicus, pater et fundator nostri ordinis, doctor in theologia, doctor in sacro palatio,

aliquas postillas invenitur scripsisse quae habentur in provincia Tholosana.

Malgré leurs divergences de fonds et de forme ces trois notices accusent une parenté littéraire indéniable. Il ne faudrait surtout pas se laisser impressionner par le terme *doctor* qu'emploie Laurent Pignon, car c'était l'équivalent de *magister* et le catalogue d'Uppsala fait usage de l'un et de l'autre, puisque le titre y est formulé comme suit: « Hic subsequenter ponuntur nomina *doctorum* ordinis fratrum Predicatorum et tituli librorum ab eis subtili ingenio et stilo rhetorico compilatorum ad Dei et sui ordinis gloriam et honorem ». L'ancêtre commun de nos catalogues devait mentionner s. Dominique, Espagnol, fondateur de l'ordre des Prêcheurs. On retrouve ces éléments dans les trois recensions. Il est moins aisé de dire si cet original faisait déjà du saint un maître en théologie, comme on lit dans Uppsala et Pignon, où si l'on y donnait seulement à Dominique le titre *primus magister ordinis*, comme fait le catalogue de Prague. Cette dernière supposition paraît plus probable. En effet, une fois cette expression inscrite au tableau, il était facile de l'interpréter d'un maître en théologie: *primus magister (in theologia) ordinis*. Le titre même de l'opuscule primitif, conservé dans Uppsala et Stams, invitait à l'entendre ainsi, puisqu'il s'agissait d'une liste de maîtres ou docteurs. Le catalogue de Prague, dans son isolement, pourrait bien nous avoir conservé la formule originale. — La partie bibliographique diffère plus profondément dans les trois rédactions. Mais on discerne tout de même un fonds commun, à tout le moins dans Prague et Pignon. Le catalogue de Prague attribue à Dominique un commentaire dévot des épîtres de s. Paul (*super epistolas Pauli devote*). Pignon parle de certaines postilles (*aliquas postillas*). Or cette forme de commentaire était employée surtout, sinon exclusivement, en exégèse biblique. Le catalogue d'Uppsala s'éloigne des deux autres dans sa façon de justifier la présence de s. Dominique sur une liste d'écrivains. Peut-être les *aliquae postillae* ou les gloses dévotes ont-elles paru à notre rédacteur un bagage littéraire un peu léger pour un

maître en théologie. Ce qu'il met à la place ne témoigne pas, de sa part, d'un grand bon sens. Il affirme que le saint patriarche composa beaucoup d'ouvrages (*multos... libros compilavit*), mais que personne n'en vit jamais rien, car l'auteur était à ce point épris d'humilité qu'il ne permettait pas qu'on en prît copie (*propter humilitatem non publicavit*). L'absurdité de cette notice et son caractère légendaire sautent aux yeux. — L'auteur du catalogue de Prague, ou celui de l'original qu'il copie, était mieux inspiré. Il s'est souvenu de cet opuscule de s. Dominique, dont parlent ses biographes, et qui subit victorieusement l'épreuve du feu ⁵. Il s'est souvenu aussi du témoignage de fr. Jean d'Espagne au procès de canonisation de Dominique, affirmant que le saint « *semper gestabat secum Matthaei evangelium et epistolas Pauli, et multum studebat in eis, ita quod fere sciebat eas cordetenus* » ⁶. Immédiatement après, fr. Jean raconte comment Dominique, étudiant à Palencia, vendit ses livres par charité, « livres » précise fr. Etienne d'Espagne « *annotés de sa main* » (*libros suos, manu sua glossatos*) ⁷. Il était assez naturel de supposer que Dominique avait annoté avec une dévotion spéciale son auteur préféré. Laurent Pignon, au fond, ne dit pas autre chose, quoiqu'il supprime le nom de s. Paul. Il avoue d'ailleurs que l'activité littéraire de s. Dominique ne fut pas considérable — *aliquas postillas* — mais c'était assez pour ne pas l'omettre sur une liste des écrivains illustres de son ordre. Pignon affirme encore que l'ouvrage se trouvait de son temps dans un couvent de la province dominicaine de Toulouse. Rien n'empêche de le croire. Le fait que personne ne songea à lui donner une plus grande diffusion, malgré le crédit qui s'attachait au nom de l'auteur, montre assez qu'il ne s'agissait pas d'un commentaire proprement dit, mais de notes destinées à l'usage personnel de celui qui les écrivit. — Si l'on tient compte de l'accord tacite entre Laurent Pignon et le catalogue de Prague on admettra comme probable que l'ancêtre de nos trois catalogues attribuait à s. Dominique certaines gloses dévotes sur les épîtres de s. Paul, à peu près dans les termes que nous lisons dans celui de Prague. Il y a loin de

⁵ MOPH XVI 38 n. 25.

⁶ Ibid. 147 n. 29.

⁷ Ibid. 153 n. 35.

là aux commentaires volumineux issus des cours d'exégèse professés par les maîtres en théologie de l'époque. Pignon s'accorde avec Uppsala pour faire de s. Dominique un de ces maîtres. Mais il ajoute de son côté, et tout seul, qu'il était maître du sacré palais (*doctor sacri palatii*), mention qui ne figurait sûrement pas dans l'original. Tout cela ne donne pas l'impression d'une tradition ancienne et sûre d'elle-même. Les trois notices, avec leur accord partiel et leurs divergences notables, trahissent plutôt une idée qui cherche son expression définitive. Or cette même idée — Dominique maître en théologie et écrivain — nous la voyons paraître, bien avant la composition de nos catalogues, — mais pas nécessairement avant celle de leur ancêtre commun — dans l'œuvre de Jean Colonna, vers 1340.

2 - Les vies des écrivains illustres de Jean Colonna

Bernard de Rubeis et Thomas Mamachi ont fait connaître et partiellement publié un ouvrage du dominicain Jean Colonna de Rome intitulé *De viris illustribus*⁸. Colonna, qui est aussi l'auteur d'une chronique universelle le *Mare historiarum*, vécut, non pas au XIII^e siècle, comme pensaient de Rubeis et Mamachi, mais au XIV^e⁹. Sa chronique passe pour n'avoir à peu près aucune valeur, et le *De viris* ne brille pas non plus par l'originalité. C'est une collection de biographies sommaires d'hommes illustres, et plus précisément d'écrivains illustres de l'antiquité payenne, et chrétienne¹⁰. Une quinzaine de notices sur un total de 335 (si j'ai bien compté) concernent des auteurs médiévaux antérieurs au XIII^e siècle. Trois ont pour objet des personnages du XIII^e siècle: s. Dominique, s. Albert le Grand, s. Thomas d'Aquin. Elles ont été publiées, la première par Mamachi, les deux autres par de Rubeis, et sont bâties sur un même plan: d'abord la biographie, ensuite le catalogue des écrits, commençant par les mots *scripsit autem*¹¹. Cette dernière partie est naturellement aussi brève pour s. Dominique qu'elle est lon-

⁸ S. Thomae Aquinatis opera omnia, iussu Leonis pp. XIII edita, t. I Romae 1882, LXXVI ss. — Th. M. Mamachi, Annales O. P., Romae 1756, Appendix 359-362.

⁹ B. Altaner, Der hl. Dominikus, Breslau 1922, 195-198.

¹⁰ Cf. La liste des notices dans de Rubeis, loc. cit.

¹¹ La structure des notices de s. Thomas et s. Albert est malheureusement un peu voilée dans de Rubeis, qui donne séparément la biographie et le catalogue des œuvres.

gue pour s. Thomas, mais elle est d'importance capitale, car elle justifie la présence d'une vie du saint fondateur parmi ces biographies d'écrivains illustres.

L'idée de ranger Dominique au nombre de ces derniers, et la prétention de dresser la liste de ses écrits, mettent Jean Colonna sur une même ligne avec les auteurs étudiés au paragraphe précédent. La bibliographie du saint, telle qu'on la trouve chez lui, offre également des traits de ressemblance avec chacun des catalogues. Les écrits de Dominique sont nombreux, comme dans celui d'Uppsala, dévots, comme dans ceux d'Uppsala et de Prague; ils roulent sur s. Paul, comme dans le catalogue de Prague et ils existent encore, comme chez Laurent Pignon. En somme la notice bibliographique de s. Dominique chez Jean Colonna est une quatrième recension de celle que nous avons trouvée, avec des variantes dans les catalogues d'écrivains dominicains. Le raisonnement que nous avons fait à leur propos vaut donc également pour lui: il n'est pas vraisemblable que ces quatre auteurs aient pris, indépendamment l'un de l'autre, l'initiative d'introduire s. Dominique dans la catégorie des grands écrivains, ni la prétention de dresser la liste de ses œuvres. Or le catalogue d'écrivains dominicains dont dépendent Uppsala, Prague et Pignon ne dépendait pas de Colonna; autrement il aurait enregistré son nom, qu'on retrouverait sur l'un ou l'autre des catalogues dérivés. Il est donc probable que Colonna dépend lui aussi, pour sa bibliographie de Dominique, du même catalogue primitif, où le saint figurait, comme on a dit plus haut, avec son titre de fondateur et premier maître de l'ordre. Nous verrons tout à l'heure que Jean Colonna confirme cette hypothèse d'une façon inattendue. Mais il est temps de présenter son texte au lecteur. Voici donc la fin de la vie de s. Dominique insérée dans le *De viris illustribus*. Les mots soulignés sont empruntés à Constantin d'Orvieto ¹².

Sed Innocentio papa III morte sublato Honorius huius nominis tertius sedis honorem accepit. Ad quem rediens servus Dei Dominicus sui ordinis confirmationem sicut praedecessor eius promiserat, impetravit et sic sacer iste ordo Praedicatorum ortum accepit.

Cum autem esset vir Dei Romae multi ad eius sanam doctrinam undi-

¹² Mamachi 362.

que convolabant. Legebat enim tunc in publicis scholis Paulum. Ad cuius scholas confluebat non modica turba scholarium et etiam praelatorum et magister ab omnibus vocabatur. Unde et eius successores in ordine Praedicatorum magistri ordinis adhuc vocantur.

Scriptis autem super omnes epistolas Pauli quorum scripta multa scientia et devotione plena adhuc inveniuntur.

Confirmatus est autem hic ordo sanctus anno MCCXVI. Claruit autem hic beatus doctor in primis annis imperii Federici secundi.

Les deux alinéas correspondent à deux affirmations fondamentales: 1° S. Dominique fut maître en théologie. 2° Il a laissé des écrits. Ce sont aussi les deux idées communes aux catalogues d'écrivains dominicains. Pour mieux apprécier la valeur qu'elles ont sous la plume de Jean Colonna il faut se rappeler que ce dernier est un vulgaire compilateur. Sa vie de s. Dominique est un amalgame d'extraits de Pierre Ferrand et de Constantin d'Orviéto. Rien, absolument, ne laisse entrevoir l'emploi d'une source nouvelle¹³. L'apport de Colonna consiste dans le passage qu'on a reproduit plus haut. Et là encore il n'est pas original, puisque l'essentiel de ses assertions se retrouve dans les catalogues d'écrivains dominicains. Il n'y a de vraiment neuf qu'un seul trait: l'enseignement théologique de s. Dominique est localisé à Rome. Il ne fallait pas beaucoup d'imagination pour en arriver là, dès lors qu'on admettait que le saint fut professeur. Les biographes de Dominique, et notamment Pierre Ferrand, source de Jean Colonna, suggéraient même cette localisation. Ferrand raconte comment certain cardinal attira l'attention de Réginald d'Orléans sur le nouvel ordre des Prêcheurs: « En inquit, novus Predicatorum ordo exoritur, qui secundum quod appetis, et predicationis officium et paupertatem voluntariam profitetur. Magister quoque ipsius ordinis in hac Romana urbe predicationis insistens officio iam moratur »¹⁴. Cela se passait, d'après Ferrand, en 1217, peu après la confirmation de l'ordre. C'est l'époque où Jean Colonna place l'enseignement romain de s. Dominique. Ferrand dramatisait un incident que Jourdain de Saxe a rapporté en termes plus simples¹⁵. Colonna le dénature en faisant du prédicateur un professeur et du car-

¹³ Voir l'analyse des sources dans Altaner 198-200.

¹⁴ MOPH XVI 233-234 n. 33.

¹⁵ Ibid. 51 n. 56.

dinal-ami une foule de prélats-disciples. C'est ignorer les mœurs des hagiographes médiévaux que de postuler, pour une pareille vétille, quelque source fraîche et inédite, jaillissant miraculeusement en plein ^{xiv}^e siècle, source où un Bernard Gui et un Tolomée de Lucques auraient négligé de s'abreuver ¹⁶. Nous sommes ici en présence du travail classique de la légende. Jean Colonna n'en est pas le premier auteur, mais il lui fait faire un pas en avant. Son témoignage a d'ailleurs un prix inestimable car il nous fait toucher du doigt le processus légendaire et nous en découvre le ressort caché. Nous avons postulé plus haut, pour expliquer les divergences entre les catalogues de Pignon et d'Uppsala d'un côté, celui de Prague d'autre part, une confusion entre *magister ordinis* et *magister theologiae*. Cette confusion, Jean Colonna la commet en plein, et explicitement! Selon lui les supérieurs généraux des frères Prêcheurs s'appellent *magister ordinis* parce que le premier de la série était maître en théologie. Fausse explication, mais combien instructive! Peu de points sont aussi clairs dans l'histoire des débuts de l'ordre dominicain que l'adoption du titre *magister ordinis*. En le choisissant Dominique restait fidèle au sens premier et principal du vocable, qui veut dire chef, commandant, supérieur. A Rome *magister populi* était le nom primitif du dictateur et le *magister equitum* était son lieutenant. Dans la hiérarchie du Bas-Empire les *magistri* abondent: *magistri militum*, *magistri scriniorum*, *magister officiorum*. Jusqu'au ^{xii}^e et ^{xiii}^e siècle la signification du mot resta présente à tous les esprits. On l'emploie pour désigner des supérieurs d'hôpitaux, de corporations, de maisons et de congrégations religieuses ¹⁷. Les supérieurs généraux des ordres militaires, ceux des ordres de Fontevrault et de Sempringham le portaient. Dominique n'innovait pas en l'adoptant. D'ailleurs, au début, on n'était pas entièrement fixé sur ce point.

Matthieu de France, choisi comme successeur éventuel de s. Dominique, porta le titre d'abbé-élu ¹⁸. Plus tard seulement, nous dit Jourdain de Saxe (et après lui Pierre Ferrand et Constantin d'Orviéto) on écarta par humilité le titre abbatial, trop fastueux, et compromis par l'entrée dans la hiérarchie féodale d'un grand nombre

¹⁶ Contre I. Taurisano O. P., dans *Memorie Domenicane* 1926, 531.

¹⁷ P. Mandonnet-M. H. Vicaire, *Saint Dominique*, t. I, Paris 1937, 53 n. 48.

¹⁸ MOPH XVI 48 n. 48.

d'abbés des ordres canonial et monastique. Tout cela Jean Colonna l'avait lu. Néanmoins il commet sur le vocable *magister ordinis* le contre-sens qu'on a vu. Comment en est-il venu là? Très simplement. Au temps où il écrivait, un sens secondaire et dérivé du mot *magister* avait pris, dans la pratique, une importance qu'on ne lui connaissait pas un siècle plus tôt; *magister* en effet peut signifier aussi un maître-enseignant, un professeur. Or, en raison de l'essor magnifique des universités dans la seconde moitié du XIII^e siècle le mot *magister* évoquait maintenant avant tout, dans les esprits, l'idée de ces *magistri* très considérés, qui, groupés dans leurs facultés, étaient devenus une grande puissance dans la société religieuse et civile. Un auteur médiéval ne va-t-il pas jusqu'à mettre sur une même ligne le *studium* et les deux pouvoirs universels, le *sacerdotium* et l'*imperium* ¹⁹ ?

L'ordre des Prêcheurs se vantait entre tous d'avoir produit un grand nombre de *magistri*. Jean XXII venait d'élever sur les autels leur type idéal, s. Thomas d'Aquin. Sa gloire ne pouvait pas ne pas rejaillir sur toute la corporation. Là, dans cette évolution du mot *magister*, dans le prestige nouveau des *magistri in theologia*, réside la force cachée qui fit d'abord de s. Dominique un maître en théologie et qui inspira aussi à Jean Colonna sa malheureuse étymologie de l'expression *magister ordinis*. Après Colonna la légende, sous la pression de cette même force, continuera à se développer. Mais, peu de temps après la publication de son ouvrage un fait nouveau se produisit, qui imprima une nouvelle direction à la masse encore mouvante, et fit du saint patriarche, déjà maître en théologie et professeur à Rome, le premier maître en théologie du palais apostolique.

3 - La chronique seconde de Galvagno della Fiamma.

Le dominicain milanais Galvagno della Fiamma a composé deux chroniques de l'ordre des Prêcheurs. La première s'arrête à l'année 1333; elle est conservée intégralement ²⁰. L'autre allait jus-

¹⁹ H. Rashdall, *The Universities of Europe in the Middle Ages*, ed. 2, t. I, Oxford 1936, 2.

²⁰ *Fratrīs Galuagni de la Flamma Cronica ordinis Praedicatorum ab anno 1170 usque ad 1333*, ed. B. M. Reichert, Romae 1897 (= MOPH II). C'est à tort que j'ai contesté l'authenticité de cette chronique dans AFP 8 (1938) 274.

qu'en 1344, comme nous l'apprend Ambroise Taegio, qui en a inséré des fragments assez nombreux dans ses compilations ²¹. De toutes les chroniques compilées par Galvagno c'est la dernière en date, celle qui descend le plus bas dans le temps. Elle n'a pas dû lui coûter beaucoup de travail, car il avait déjà réuni une partie du matériel pour la confection de la première, et depuis vingt années qu'il composait chronique sur chronique il devait posséder à fond tous les secrets du métier. Les années 1342-1345 sont un intervalle plus que suffisant pour la rédaction. Plusieurs motifs ont dû pousser le dominicain milanais à traiter de nouveau un sujet qu'il avait déjà abordé quelque dix ans plus tôt. Les recherches faites pour ses chroniques milanaïses l'avaient sans doute mis en possession de matériaux nouveaux pour l'histoire du couvent de Saint-Eustorge: on chercherait en vain dans la première chronique les détails nombreux que fournit la seconde sur les origines de cette maison dominicaine. Or, dans sa première chronique de l'ordre, Galvagno s'intéresse déjà spécialement à ce couvent, qui était le sien, et dont il donne la succession priorale. Mais il y a dans la seconde chronique une autre nouveauté qui reflète certaine préoccupation particulière des milieux dominicains durant ces années 1342-1345. Depuis l'année 1306 une série ininterrompue de frères Prêcheurs avaient occupé la chaire de théologie du palais apostolique. Or à l'époque où Galvagno composa sa deuxième chronique de l'ordre, cet usage, en voie de devenir une possession permanente, fut momentanément interrompu. Un Cistercien, Raymond Durand, nommé au plus tard en 1342, et probablement déjà sous Benoît XII, Cistercien lui aussi, occupa la place jusqu'en 1345 ²². On s'imagine l'émoi que dut provoquer l'événement

²¹ Cf. G. Odetto, *La cronaca maggiore dell'ordine domenicano di Galvano Fiamma*, AFP 10 (1940) 297-373.

²² Le 17 septembre 1342 les comptes de la chambre apostolique enregistrent un paiement à fr. Raymond Durand, moine de l'abbaye de Grandselve (Haute-Garonne, diocèse de Toulouse) de l'ordre de Cîteaux, lecteur du palais « fr. Raimundo Durandi monacho mon. Grandissilve ord. Cist. sacri palatii lectori » K. H. Schäfer, *Die Ausgaben der apostolischen Kammer unter den Päpsten Urban V u. Gregor XI*, Paderborn 1937, 687. Dans la suite les paiements sont effectués simplement à fr. Raymond Durand, maître du palais, sans mention de l'ordre auquel il appartenait. Schäfer 692 « fr. Raimundo Durandi magistro palatii ».

Il va sans dire que les auteurs dominicains sans exception ont fait de Raymond Durand un frère Prêcheur. Voir la liste dans I. Taurisano, *Hierarchia O. P., Romae* 1916, 38 n. 16.

dans l'ordre entier. A ce moment précis Galvagno apporte un argument nouveau qui justifie historiquement l'usage de confier à un Prêcheur la chaire de théologie du sacré palais. Selon lui le premier titulaire de celle-ci fut Dominique en personne; le maître du sacré palais est un véritable successeur de s. Dominique! Il est facile de voir où Galvagno a puisé ce renseignement. C'est une transposition du récit de Jean Colonna sur l'enseignement théologique du saint à Rome. Qu'on en juge plutôt.

Jean Colonna

Cum autem esset vir Dei Romae multi ad eius sanam doctrinam undique convolabant. Legebat enim tunc in publicis scholis Paulum. Ad cuius scholas confluebat non modica turba scholarium et etiam praelatorum et magister ab omnibus vocabatur. Unde et eius successores in ordine Praedicatorum magistri ordinis adhuc vocantur.

Galvagno

Pervenit itaque b. Dominicus Romam. Qui hoc anno in palatio papae epistolas Pauli legit. Ex quo actu legendi appellatus est magister sacri palatii, et ita derivatum est nomen istud usque in hodiernum diem, quo eius successores feliciter usi sunt. Erat enim b. Dominicus in philosophia et theologia magnus, ob quam etiam d. papa Honorius hoc officium sibi imposuit.²³

La thèse de Galvagno, à laquelle ni Jean Colonna ni personne avant lui n'avaient songé, vient trop admirablement à point en 1342-1345 pour qu'il soit permis de voir dans cette coïncidence un effet du hasard. Au surplus un autre passage de la chronique de Galvagno nous montre chez celui-ci la préoccupation évidente de multiplier le nombre des précédents dominicains en ce qui regarde le maître du sacré palais. Tandis que son contemporain Jean Caccia Mattei, auteur des nécrologes dominicains de Pérouse et d'Orviété, savait positivement et avouait sans ambages que pas un Prêcheur n'avait enseigné dans les écoles du palais apostolique entre 1260 et 1306²⁴, notre Milanais prétend que fr. Hugues de Billom occu-

²³ AFP 10 (1940) 346.

²⁴ Jean Mactei Caccia, *Chronique du couvent des Prêcheurs d'Orviété*, ed. A. M. Viel — P. M. Girardin, Rome-Viterbo 1907, 40, dans la notice de fr. Nicolas de Prato, 9^e cardinal dominicain. Cette notice se trouve déjà dans le nécrologe de Pérouse dont le manuscrit est de 1327. — I. Taurisano, *Mem. Dom.* 1926, 535, met en doute l'autorité de Jean Mattei, sous prétexte que ce dernier exclue de la série des maîtres du sacré

paît la charge de maître du sacré palais en 1288 quand il fut créé cardinal²⁵. Ceci est faux. Bernard Gui n'en souffle mot, lui qui n'a pas manqué de rappeler que le cardinal dominicain Guillaume de Pierre Godin fut auparavant maître du sacré palais, et Jean Caccia affirme expressément que fr. Hugues, lors de son élévation au cardinalat, était simple lecteur au couvent de Sainte Sabine²⁶. Nous prenons ici Galvagno *in flagranti*. Il a d'ailleurs sur la conscience bien d'autres méfaits, et on doit regretter que sa seconde chronique de l'ordre soit perdue, car elle expliquerait sans doute mainte énigme de l'histoire dominicaine. Elle nous apprendrait peut-être pourquoi s. Antonin, contrairement à la tradition plus ancienne, fait aussi du cardinal dominicain Annibaldo Annibaldeschi un ex-maître du sacré palais²⁷. Quoi qu'il en soit Galvagno est le premier témoin, et presque sûrement le créateur, de la légende qui fait de s. Dominique un maître du sacré palais. Il lui suffisait de donner un petit coup de pince au texte de Jean Colonna pour dire que l'enseignement romain du saint patriarche était dû à une initiative personnelle du pape et avait eu lieu au palais pontifical. D'autre part son explication du titre *magister sacri palatii* est le pendant exact de celle proposée par Colonna de l'expression *magister ordinis*. Elle a bien le mérite d'être plus logique, mais cela ne veut pas dire qu'elle se rapproche davantage de la vérité des faits historiques. Toutefois, au XIV^e siècle, les faits étaient loin, et la théorie de Galvagno ser-

palais fr. Remi Girolami, qui aurait occupé la charge de 1302 à 1306. (Cf. Taurisano, *Hierarchia O. P.*, 34 n. 7). Le P. R. Creytens a montré plus haut (p. 37) quel sens il faut donner aux paroles « apud Perusium in Curia » sur lesquelles s'appuie le P. Taurisano, *Hierarchia O. P.*, loc. cit. n. 1. C'est renverser l'ordre des choses que d'invoquer ce témoignage ambigu pour discréditer celui univoque de Jean Caccia. Il faut au contraire se servir de ce dernier pour déterminer le sens des mots « in curia ». Caccia connaît fort bien Remi Girolami, qu'il nomme parmi les maîtres en théologie de la province romaine (p. 60). Comment ce chroniqueur, si soucieux des gloires de sa province, qui énumère les évêques, pénitenciers et maîtres en théologie qu'elle produisit, aurait-il oublié de mentionner la maîtrise du sacré palais, si un des fils de la province l'avait occupée à une date aussi rapprochée de celle où il écrivait? Notez que s. Antonin, un siècle plus tard, savait encore que la série des maîtres du sacré palais renfermait des noms étrangers à l'ordre des Prêcheurs: « Magisterium sacri palatii regulariter est Praedicatorum, licet aliquando alii ad illud officium sint assumpti » *Chronicon*, III, tit. 23, II ed. Lyon 1586, 678-a.

²⁵ AFP 10, 361.

²⁶ Viel-Girardin 36. Pour Bernard, v. Denifle, op. cit.

²⁷ S. Antonini *Chronicon*, III, tit. 23.

vait admirablement les aspirations de ses confrères et contemporains. C'eût été un vrai miracle si elle ne l'avait pas emporté sur toute la ligne. Aussi voyons-nous l'idée se répandre rapidement. Au début du siècle suivant elle avait cours assez généralement pour qu'on la retrouve même chez des auteurs comme Laurent Pignon et Louis de Valladolid (1414), qui ne connaissent ni le nom ni l'œuvre de Galvagno. Louis de Valladolid, qui connaissait Jean Colonna, combine son récit avec l'opinion mise en circulation par Galvagno. Il en résulte l'étrange amalgame qui que voici:

Fuit autem beatus Dominicus in scripturis divinis pariter et humanis disertus atque profundus, unde magister in sacra pagina fuit et Romae in palatio sacri (!) epistolas Pauli legit et ideo magister sacri palatii de ordine Predicatorum esse consuevit, et quia beatus Pater magister Dominicus vocatur, generalis ordinis Predicatorum consuevit magister ordinis appellari.²⁸

Un peu plus tard s. Antonin écrira:

Ad sapientiam scripturarum et sacrae theologiae totum se applicans beatus Dominicus amore eius noctes ducebat insomnes ut sacra eius testatur historia. Indequè hausit avidè quod postea effudit abunde. Magisterque factus in sacra theologia primusque magister sacri palatii quae postea dignitas ordinis Praedicatorum fuit indulta, legit in Curia Romana *et in aliis locis* plures libros sacrae paginae disputans frequenter contra haereticos et praedicans et exhortans cunctos fideles et maxime per ordinem suum cui soli collatus est titulus Praedicatorum.²⁹

Les mots que nous avons soulignés sont comme une pierre d'attente. On ne manqua pas de s'en servir pour amplifier la construction. Le comble dans cet ordre de choses est atteint par une note anonyme du xv^e siècle que nous a conservée le P. Antonin Bremond. Elle fait voir à l'évidence le pouvoir singulier de la légende qui n'hésite pas à rompre avec les certitudes historiques les mieux établies:

Beatus Dominicus legit Bononiae in domo Praedicatorum duobus annis. In primo anno legit epistolas canonicas quas postillavit. In secundo legit psalterium quod solum postillavit et in fine cuiuslibet psalmi fecit

²⁸ AFP I (1931) 236-237.

²⁹ Chronicon III, tit. 23, 2.

unam pulcherrimam collationem. Bononiae legit in ecclesia maiori uno anno evangelium s. Iohannis quod solum postillavit. In Parisius legit duobis annis. In primo legit evangelium beati Matthaei quod postillavit et inter ceteros passus eiusdem evangelii super illo versiculo Matthaei « Ascendente Iesu in navicula » etc. omnia ad navem necessaria moralizavit pulchre et profunde. Item Romae in aula domini papae, ubi fuit primus lector, legit omnes epistolas Pauli, postillando, uno anno. Secundo anno legit apocalypsim postillando.³⁰

Ces divagations, qui ont leur intérêt parce qu'elles manifestent une mentalité, heurtaient trop ouvertement la tradition pour qu'elles trouvassent crédit. Mais l'affirmation de Galvagno fit fortune, grâce surtout à l'appui que Jean Colonna était censé lui donner. L'erreur qui faisait remonter ce dernier au XIII^e siècle explique suffisamment l'autorité qu'on lui prêtait à tort. Nos anciens historiens possédaient, d'autre part, des notions insuffisantes sur la nature du *studium Romanae curiae* et il n'est pas étonnant qu'ils aient cru trouver chez Colonna une confirmation des dires de Galvagno. Mais en réalité ce dernier est seul responsable de l'opinion erronée qui fait de s. Dominique le premier maître du sacré palais. Une fois de plus le chroniqueur milanais apparaît comme perturbateur et corrupteur de la tradition authentique, dont Jourdain de Saxe est le dépositaire fidèle et dont on perçoit l'écho chez le grand Bernard Gui ou chez le consciencieux Jean Mattei.

³⁰ Note tirée du ms. XIV Lib. qq des archives de l'Ordre, p. 667. Publiée dans *Analecta Sacri Ordinis Praedicatorum* IV (1899-1900) 165 n. 3.